



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Floréal

10 mai 2021, 20h00 (visio-conférence)

- Parents :** Tania Revaz, Valérie Simond, Carmen Waardenburg, Laurent Deppierraz.
- Professionnels :** Annie Eternod, Floriane Nikles, Aline Parisotto, Sylvie Winkler.
- Organisations :** Dario De Luca, Raphaëlle Deshayes, Françoise Maeder, Marie-Christine Richard.
- Autorités politiques :**
- Excusés/absents :** Marine Loup, Mathilde Maillard, Marlène Voutat, Aude Jaunin, Elena Torriani.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance, adoption de l'ordre du jour et liste de présence
2. Adoption du PV du 29.03.2021
3. Communications de la direction et questions
4. Retour sur la demi-journée pédagogique du 28.04.21; 360° et nous, les adultes ?
5. La grande récré
6. Visibilité et rapport d'activité
7. Divers et agenda
8. Fin de séance

1. Ouverture de la séance et liste de présence

L. Deppierraz ouvre la séance. T. Revaz annonce qu'elle devra partir avant la fin de la séance. L. Deppierraz annonce donc une modification de l'ordre du jour afin que T. Revaz puisse traiter les points qui la concernent. Le sujet de la visibilité de la CET sera pris avant les bilans individuels. L. Deppierraz annonce également un divers à traiter; le nouvel APEMS qui ouvre au chemin de la Colline.

2. Adoption du PV du 29.03.2021

Le PV est adopté.

3. Communications de la direction et questions

S. Winkler revient sur la demi-journée pédagogique qui a eu lieu le 28 avril qui s'est déroulée uniquement sur le net sans aucun problème et ceci était nouveau pour l'établissement. S. Winkler se dit très satisfaite du déroulement de cette journée. Il y avait en tout environ 140 adultes, S. Winkler se réjouit donc que les technologies modernes permettent de faire les choses en grand.

En ce qui concerne le plan de rentrée, S. Winkler a dû faire des choix. Il y a donc une ouverture de classe 2-3H à la Bourdonnette. Cette classe a été attribuée à une nouvelle enseignante qui pourra garder ses élèves deux ans.

S. Winkler a la tristesse d'annoncer deux décès qui ont touché l'établissement récemment. Le fils d'une enseignante de Floréal. L'annonce aux élèves a été faite S. Winkler en personne et la personne choisie est une remplaçante connue dans le collège afin que les enfants soient rassurés. Une livre de condoléances a été mis au secrétariat. Un élève de Montoie a également perdu son papa et une aide pour la famille a été mise en place.

S. Winkler a assisté à une séance avec des personnes responsables des routes et de la mobilité afin d'améliorer la sécurité d'une partie de l'Avenue de Cour, là où il y a le passage piéton entre le Collège des Figuiers et celui de Montoie. Une discussion est en cours pour que cette partie de l'Avenue de Cour soit mise en zone 20 ou en zone 30.

4. **Retour sur la demi-journée pédagogique du 28.04.21; 360° et nous, les adultes ?**

S. Winkler annonce que le lendemain de notre séance, elle analysera les avis des enseignants afin de préparer la prochaine journée pédagogique.

Retour de R. Deshayes qui était présente à cette demi-journée. R. Deshayes a trouvé intéressant le fait d'entendre la réalité des enseignants de l'école enfantine. Elle retient que ces premières années d'école sont des années charnières. D'après les enseignants, c'est à ce moment-là que les problématiques d'élèves apparaissent (parfois de façon très musclée), mais que les démarches et la mise en place de soutien prennent beaucoup de temps. La réalité et le quotidien d'une classe semblent alors assez lourds. R. Deshayes se dit interpellée par ces questionnements, elle met donc en lumière l'enjeu que comporte le projet 360°: la mise en place concrète d'une prise en charge de qualité pour tous.

D. de Luca a également pris part à cette journée. Il parle d'échanges riches et note les mêmes questionnements que R. Deshayes.

F. Nikles, elle, se réjouit de ce qui pourra concrètement émerger de cette matinée. Elle se demande comment le travail sera reçu et traité. S. Winkler dit qu'il y aura un album des tournesols réalisés par les différents groupes et que l'intérêt de Speakup sera de pouvoir sortir un document excel qui permettra de trier les éléments pour les donner aux groupes de travail par collège durant la prochaine demi-journée pédagogique. Ceci permettra à chaque bâtiment de réfléchir à leurs propres besoins.

5. **La grande récré**

F. Nikles dit que le flyer a été mis en page par un graphiste professionnel, il est prêt à être imprimé. La relecture a été faite par Madame De Pietro et Madame Winkler. Selon leurs demandes, quelques modifications doivent être faites comme par exemple, la proposition d'inviter les CVE et les DAC. Pour ce faire, sans ajouter du texte, le groupe de travail propose d'envoyer, dans la lettre d'accompagnement, une invitation pour ces structures. S. Winkler propose d'ajouter « ... » après « APÉMS » sur le flyer et ceci permettrait d'inclure les autres structures.

F. Nikles ajoute que si les délais sont respectés, le 19 mai à 13h30, les flyers seront disponibles à Floréal. Le groupe de travail a besoin d'une équipe pour faire les tas de flyer. Plusieurs membres de la CET se proposent. S. Winkler propose de faire ceci à la salle de projection du collège de Floréal. Les répondants viendront chercher les tas jeudi et les flyers pourront être distribués vendredi 21 mai par les enseignants.

Pour les panneaux des règles de jeux, un gros travail de lissage a été fait par T. Revaz. Le groupe de travail s'occupe de la relecture. Les fichiers seront envoyés le 26 mai et restitués le 2 juin. F. Nikles propose qu'il y ait des responsables de collège pour ces panneaux (deux personnes responsables de photocopier les règles en A3, en couleurs, de les plastifier ainsi que de les accrocher dans la cour de leur collège).

Montoie	Annie+Raphaelle
Figuiers Cour	Valérie Eperon
Floréal	Dario+Valérie Eperon
Bourdonnette	Aline
Montriond	Floriane

L'accrochage se fera le samedi 12 juin à 13h00.

Montoie	Annie+Raphaelle
Figuiers Cour	Valérie Eperon
Floréal	Dario+Tania+Carmen
Bourdonnette	Aline+Lauren
Montriond	Floriane+aides

Durant l'événement, un site sera alimenté avec les fichiers des règles de jeux. Les participants pourront également alimenter le site. Pour ce faire, un QR code sera intégré dans les panneaux. Le groupe de travail a besoin de quelqu'un pour vérifier les contenus ajoutés sur le site. M.-C. Richard se propose sauf le dernier weekend de l'événement qui sera vérifié par F. Nikles.

Une « permanence secrète » de membres de la CET sera également présente à l'événement seulement le weekend afin de s'assurer que tout se déroule correctement. Un *doodle* sera soumis prochainement afin que les membres s'inscrivent pour les diverses dates. Le code vestimentaire pour les membres de la CET durant l'événement sera pull blanc et foulard vert.

Le 26 juin, l'événement sera terminé. Les responsables devront décrocher les règles de jeux. Un apéro est agendé pour la CET à Montoie de 16h30-17h00 à 20h00. A. Eternod se charge de demander des tables à la concierge de Montoie. R. Deshayes et L. Deppierraz se chargent d'inviter les anciens membres de la CET. La présidence tournante se charge de l'apéro.

Le budget de cet événement se monte à 1800.-. Madame De Pietro est informée de ce budget.

6. Visibilité et rapport d'activité

Le groupe de travail attendait que le flyer de la Grande Récré soit finalisé. C. Waardenburg se demande si le sac à dos présent sur le flyer pourrait être repris pour l'autocollant à coller dans les agendas des élèves afin de faire connaître la CET. Le format (rond ou carré sur des lots d'étiquettes) est encore en discussion.

Les bilans individuels sont reportés à une **prochaine séance agendée au 7 juin à 20h00**

7. Divers et agenda

Le conseil des établissements aura lieu le 3 juin à 19h au Casino de Montbenon.

L. Deppierraz, qui a fait un gros travail pour rédiger le rapport d'activité, annonce que les membres recevront, avant la dernière séance, une version plus complète que celle proposée dans le flyer de la grande récré.

L. Deppierraz annonce le divers de ce soir. Il s'agit de discuter de l'ouverture d'un nouvel APEMS au Chemin de la Colline pour compléter celui de Montoie/Figuiers. R. Deshayes dit que ce projet pose un gros souci de sécurité piétonne car l'accessibilité de ce chemin à pied a toujours été inquiétante et dangereuse. Le Pédibus passait par là puis l'itinéraire a été changé car il y avait trop de dangers. L'association *Montelly vit* a déjà pointé du doigt ces inquiétudes en écrivant une lettre à la Ville en soulevant le fait que des enfants se rendront parfois seuls (matin et soir) à cet APEMS. A ce jour, aucune solution satisfaisante n'a été trouvée. R. Deshayes propose que quelqu'un de la Ville vienne présenter ce projet à un groupe de travail de la CET. S. Winkler dit qu'elle va regarder avec Madame De Kerchov pour organiser ceci. Les gens intéressés par ce sujet doivent lui faire signe. Elle ajoute qu'il y aura une visite de Montoie et des plans pour les travaux le vendredi 21 mai pour les personnes intéressées.

8. **Fin de séance**

L. Deppierraz remercie les membres et clôt la séance.

Aline Parisotto
Vice-présidente

Lausanne, le 10.05.2021

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 sepscet@lausanne.ch
--